



À l'attention :

- des Présidents des clubs de la Ligue
- des Présidents des comités départementaux
- des membres du comité directeur

Réunion du Comité Directeur

28/06/2025 – 10h

Ordre du jour :

- 1) Bilan Financier 2024 pour vote
- 2) Point Financier 2025
- 3) Budget prévisionnel 2025 pour vote
- 4) Règlement des championnats jeunes ligue BFC
- 5) Règlement des interclubs ligue BFC
- 6) Tarifs des licences
- 7) Préparation de la saison 2025-2026
- 8) Questions diverses

Présents :

Patrick Lauféron – Daniel Blardone – Jacky Fargère – André Denis – Christine Frédéric – Arnaud Hamy – Pascal Da Silva – Adrien Avenia –

Absents excusés :

Emily Minaud – Laureline Acquistapace
Steve Richard – Enzo Gallice → pouvoirs à Patrick Lauféron

Absents :

Marie-Ange Gauthé – Tuan Anh Tran – Laurent Corbet – Cynthia Relange

Invité :

Patrick Guyot, directeur de groupe interclubs BFC1

♦ Patrick souhaite la bienvenue à tous les membres présents.

• Bilan financier 2024

Début 2024, il y avait 12 053,01 € sur le compte.

Fin 2024, 10 769,87 €. Nous constatons donc une perte d'exercice de 1 283,14 €.

Charges

Les dépenses les plus importantes concernent les secteurs jeunes et scolaires.

Championnat académique FRC plus subventions pour finales :	1533,00 €
Championnat de Bourgogne Jeunes : 895,10 – 275,00 =	620,10 €
Championnat de Franche-Comté Jeunes : 1929,10 – 615 =	1314,10 €
Championnat de France (2 coachs plus GMI Apicella)	4500 €

Total Jeunes : 7717,20 €.

Subventions tournois : 2500 €

Quote-part 8 CDJE : 5622 €

Produits

Licences :	13 440 €
Région :	2500 €

Intérêts du livret : 236,91 €

Vote du bilan financier 2024

Pour à l'unanimité des membres présents et représentés

- **Point financier 2025**

Début 2025 : 10 769,87 €

Notre solde créditeur aujourd'hui est de 10 065,79 €.

Charges

Championnat académique BRG	139,19 €
Championnat académique FRC	591,90 €
Championnat de Bourgogne Jeunes : 962,69 – 325	637,69 €
Championnat de Franche-Comté Jeunes : 2325,08 – 615	1710,08 €
Championnat de France (2 coachs plus GMI Apicella)	3500 €

Total Jeunes : 6578,86 €

Subventions tournois : 1500 €

Produits

Licences 2/3 :	5220 €
Région :	2500 €

Les inscriptions des équipes de la ZID Bourgogne à ce jour : 630 €.

Jacky n'a encore rien reçu pour les inscriptions de BFC2. → demander à Steve.

- **Budget prévisionnel 2025**

Les membres du Comité Directeur ont été destinataires du budget prévisionnel en amont de la réunion. *Annexe*

Vote du budget prévisionnel 2025

Pour à l'unanimité des membres présents et représentés

- **Règlement Jeunes**

Présentation des résultats du sondage réalisé par le groupe de travail. *Annexe*

Il en ressort une très large majorité pour le regroupement des tournois mixtes et féminins, des résultats mitigés pour le changement de cadence et l'augmentation du nombre de rondes, une majorité pour conserver deux championnats séparés.

Les tournois mixtes et féminins seront regroupés.

Le système de départage pour les tournois toutes rondes, s'il y en a malgré la mixité, est modifié.

1) la confrontation directe 2) le Sonneborn-Berger 3) la performance 4) l'âge (gain au plus jeune)

Vote du règlement des championnats Jeunes

Pour à l'unanimité des membres présents et représentés

Le sujet du Pôle Espoirs n'a pas encore été abordé par le groupe de réflexion. Le fonctionnement actuel apporte satisfaction à une grande majorité des Jeunes et leurs parents. Nous décidons de garder ce fonctionnement pour la saison 2025-2026.

- **Règlement des interclubs**

Le règlement des interclubs de la ligue a été revu et complété.

Les modalités d'organisation du match de barrage et le système de départage ont été ajoutées.

Concernant la transmission des résultats (Art.3.11.a), le club organisateur de la rencontre devra saisir les résultats sur le site fédéral. Les responsables pourront demander de l'aide aux directeurs de groupe.

Le principe des montées et descentes de la ZID Franche-Comte a été mis à jour.

Vote du règlement des Interclubs

Abstention : 2 voix **Pour** : 8 voix – Règlement adopté à la majorité des membres présents et représentés

- **Tarifs des licences**

Pas d'augmentation de la part ligue, voté à l'unanimité.

- **Préparation de la saison 2025-2026**

Lancer l'appel à candidatures pour les compétitions Ligue.

Date limite pour le dépôt des candidatures : 31 juillet.

On va lancer l'appel d'offre pour l'arbitrage des championnats Jeunes dès maintenant.

- **Questions diverses**

Pascal soulève la question de la cadence de jeu de la Coupe 2000. Actuellement de 50' + 10'', elle ne permet pas la prise en compte pour le classement Fide. Il propose qu'on fasse un sondage auprès des clubs.

Le Président



Patrick Lauféron

La secrétaire



Christine Frédéric